Procès-verbal de la séance
du conseil municipal du 24 juillet 2023

Présents : Mmes et Mrs, PUIG Jean-Marie, BAGNERIS Isabel, VARGAS Armand, DAMBLAT Marie-Thérèse, DA SILVA FREITAS Manuel, BIAGGINI Sandrine, PUPULIN Bernard, SAADA Chantal, TONDEUX Jacky, FERRAZ Nathalie, MAILHE Cyrille, CHABAGNO Nelly.

Absents : MAGHIN Estelle, ALAMANDRI Éric, ROUGE Anne-Marie, LEFEVRE Olivier, CAMBUS Lisa, ARGENT Pascal, VIDAL Sylvie.

Pouvoirs : VIDAL Sylvie à BAGNERIS Isabel, ARGENT Pascal à PUIG Jean-Marie.

Point 1 : désignation secrétaire de séance.

Madame BAGNERIS élue à l'unanimité

Point 2 : Groupe scolaire / Implantation d'un préfabriqué suite à une ouverture de classe maternelle

Suite à l'ouverture de la classe maternelle il est nécessaire d'implanter un bâtiment supplémentaire pour accueillir la nouvelle classe.
Compte tenu du contexte d'urgence une procédure accélérée est engagée. La mission de maitrise d'œuvre est confiée au cabinet Atelier d'Architecture Richard Vales.

Il est proposé au conseil municipal

- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure.
- D'accepter le montant prévisionnel des travaux de 87 700.00 € HT
- De donner l'autorisation à Monsieur le Maire pour déposer le permis de construire
- D'inscrire cette dépense sur le budget communal chapitre 23 article 2313
- De solliciter du Conseil Départemental une subvention
- De donner délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité

Cyrille Mailhé Dans le budget est-ce que c'était prévu en investissement ?
Le Maire Comme on avait des immobilisations en équilibre pour que le budget soit équilibré, on imputera sur ce chapitre, cela évitera de faire une modification de budget.
Nous avons trouvé un préfabriqué d'occasion en très bon état de 78 m2 avec des sanitaires pour enfants et adultes. La livraison est prévue pour fin août et il faudra faire installer la climatisation.
Le préfabriqué sera positionné dans la cour élémentaire à la place du sautoir en sable qui est très peu utilisé et les réseaux sont existants. Il faut aussi tenir compte des accès secours.
Concernant le mobilier : Compte-tenu que les effectifs diminuent dans les classes, nous basculons une partie du mobilier existant et il restera à réajuster avec du mobilier neuf.
Isabel Bagnéris précise que l'école sera dotée sur les postes d'enseignants de stagiaires et de contractuels à la rentrée.
Cyrille Mailhé demande si tout sera prêt pour la rentrée.

Isabel Bagnéris répond que tout dépend des travaux de terrassement et des entreprises. En cas de retard, la classe serait installée à titre provisoire dans l'ancienne salle de cantine maternelle. Tout a été vu avec les enseignants.
L'enseignant qui occupera le nouveau préfabriqué, est la classe de Mr Labourdette Vincent pour les élèves de CP / CE1.
Nous aurons donc 5 classes en maternelle.
Cyrille Mailhé Il y a une classe en élémentaire qui se déplace dans le préfabriqué.
Isabel Bagnéris Non car Mr Labourdette était côté maternelle avec une classe de GS / CP dans le bâtiment en dur. Cette salle de classe reste maternelle avec une nouvelle enseignante. Mr Labourdette sera en élémentaire.

Cyrille Mailhé Tu maîtrises le coût des aménagements entre la médiathèque et la partie commerces.
Le Maire Nous avons une facture fournisseur, le reste a été fait en régie. Honnêtement, je ne sais plus.
Isabel Bagnéris précise que le nouveau jeu à l'école sera installé dans la semaine.
Chantal Saada demande combien d'élèves sont prévus pour la rentrée prochaine.
Isabel Bagnéris 317 élèves sont prévus. Cette année nous avions 316 élèves. Entre mai et juin, il y a eu beaucoup de départ d'enfants.

19h30 Séance levée

LE FAUGA